RAPPORT.

A Messieurs les President

Et membres du Comité de l'Aqueduc.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon Rapport pour l'année 1862.

AQUEDUC.

Le Canal-de l'Aqueduc est dans une aussi bonne condition qu'il est permis de l'espérer.

Le curage des fossés d'irrigation de chaque côté du Canal qui fut commencé dans l'Automne de 1861 a été terminé durant le cours du printemps dernier-La grande quantité de neige qu'il y a eu durant l'hiver dernier a causé par sa fonte rapide au printemps une inondation des terrains avoisinant le canal, de sorte qu'une partie des clôtures vû leur mode de construction fut renversée sur un espace d'à peuprès un mille de long. Je recommandai alors à votre Comité que cette clôture renversée par l'inondation, ainsi que celle qui se trouvait située dans des terrains marécageux, fût construite d'une autre manière, en faisant toutefois servir les matériaux de l'ancienne. L'ouvrage fut aussitôt mis sous contrat, et près de deux milles de clôture furent ainsi reconstruits sur le nouveau plan adopté—Je n'ai nul doute que de cette manière cette partie des clôtures de l'Aqueduc résistera dorénavant aux inondations du printemps, et qu'avec des soins ordinaires elle existera durant plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de la renouveler entiérement.

Le canal a été entretenu en bon état durant toute l'année; sur tout son parcours, et la preuve que les clôtures ont été réparées d'une manière convenable et que le gardien a veillé avec attention à leur entretien, c'est que durant toute la saison d'été, il n'a été vu aucun animal brouter ou errer sur les terrains de l'Aqueduc. On n'a en à encourir aucune